

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2017/10/14-13

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 14/10/2017,
sous la présidence de Madame Francine Mariani-Ducray,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

DÉCIDE :

OBJET : Régularisation des bourses du Ministère (MESRI) : versement d'une subvention exceptionnelle.

Le conseil d'administration approuve la subvention de l'établissement attribuée aux étudiants en régularisation d'un décalage de trésorerie pour le règlement des bourses du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Le montant de la subvention, inscrite au budget rectificatif 2017, est de 17 280 €.

Membres en exercice : 29
Quorum : 15
Présents et représentés : 26

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 14/10/2017

Francine Mariani-Ducray
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE :

30.10.2017